

La Penne

magazine



NOV 2017 • GRATUIT

DOSSIER
L'élaboration
du Plan Local
d'Urbanisme





**SABRINA LEVENEUR,
NOUVELLE DIRECTRICE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE BROSSOLETTE**

Une passion toujours intacte depuis l'enfance



Elle a effectué sa première rentrée à l'école élémentaire Pierre-Brossolette, en septembre dernier, après avoir appris au printemps qu'elle y était nommée. Son vœu était alors réalisé. Sabrina Leveur va avoir 35 ans, enseigne depuis une dizaine d'années et n'en est pourtant pas à sa première direction d'école. Elle a commencé dans le métier pas très loin de là, à Saint-Marcel. Peu de temps après, elle rejoignait les quartiers Nord de la cité phocéenne. A Font Vert-Sainte-Marthe dans le 14^e arrondissement d'abord. Une rentrée scolaire plus tard, elle découvrait l'école du Merlan Village à quelques encablures. Tout va très vite pour elle. Dans sa troisième année de titularisation, la jeune enseignante adjoint apprend que le poste de direction se libère. En l'absence de toute autre candidature, elle pose la sienne. Sabrina Leveur se souvient : *"Personne ne voulait la prendre. Bien sûr cela m'intéressait car je m'étais toujours dit que je serais directrice d'école un jour. Mais je ne pensais pas l'être aussi vite"*. Commence alors une expé-

rience dont elle va beaucoup apprendre. *"Dans ces quartiers où souvent la vie est plus difficile qu'ici, on est forcé de travailler avec une équipe soudée, sinon ça ne fonctionne pas. Et encore, je n'étais pas dans le quartier le plus compliqué. J'ai mesuré combien les parents sont davantage en demande d'attention, de soutien. On devient leur référent"*, explique-t-elle. Chemin faisant, Sabrina a fondé sa petite famille et avec elle, grandit son aspiration à se rapprocher d'Aubagne, son lieu de résidence. C'est ainsi qu'une page va se tourner, et un nouvel horizon s'ouvrir à elle. *"J'avais choisi La Penne sur Huveaune, et lorsque j'ai appris ma nomination, c'était une grande joie évidemment, mais aussi une grande surprise car on n'est jamais sûr d'avoir ce que l'on a demandé"*. Depuis deux mois Sabrina Leveur a succédé à Patricia Bosio, partie à la retraite après trente quatre ans de bons et loyaux services. *"C'est elle qui m'a présentée aux parents lors de la kermesse, tout s'est fait naturellement"* confie la nouvelle directrice, comblée par *"des conditions idéales d'accueil et de tra-*

vail". Sabrina Leveur parle avec tendresse de sa vocation devenue réalité. *"Ma mère me répète souvent que quand j'étais petite je jouais toujours à la maîtresse. Et maintenant je le fais ! Après mes études universitaires et une licence de Langues Etrangères Appliquées, j'aurais pu pratiquer d'autres métiers mais je ne vois pas lesquels. C'était vraiment celui-ci que je voulais"*. Elle est intarissable et passionnée lorsqu'elle évoque ses responsabilités, le projet d'école qu'elle coordonne, la concertation comme un mode d'emploi qu'elle n'avait jamais connu jusque-là, la classe de découverte en préparation, l'action de l'association des parents d'élèves pour la cofinancer, sa classe de CM2 qui partira à la prochaine rentrée vers les collèges Lou Garlaban, Château-Forbin ou Le Ruissatel. Ce qui ne l'empêche pas de porter un regard un brin exigeant sur ce beau métier d'enseignant qu'elle exerce à la manière d'un sacerdoce, mais aussi sur le manque de moyens de l'Education Nationale. Bref, tout ce qui nourrit sa vie au sein de la communauté éducative. ■



■ Page 2
Portrait



■ Pages 4/5/6/7
Actualité



■ Pages 8/9
Services municipaux



■ Pages 10/11
Dossier : le PLU



■ Pages 12/13
Vie associative



■ Page 14
Culture



■ Page 15
Mémoire d'ici



■ Pages 16/17
Regard sur la Métropole



■ Page 18
Vie économique

Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos : Ville de La Penne sur Huveaune : communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique • Imprimerie : Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 300 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès - 14, Boulevard de la Gare 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00 www.ville-lapennesurhuveaune.fr



Edito

Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,

Je l'ai publiquement annoncé dans une lettre que je vous ai adressée il y a quelques semaines, je quitterai mes fonctions de Maire au début de l'année 2018. Je ne m'étendrai pas sur les raisons qui m'ont conduit à cette décision, car je vous les ai déjà exposées avec la plus grande sincérité : elles sont d'ordre familial et humain, ce que chacune et chacun d'entre vous est parfaitement capable de comprendre. J'aimerais néanmoins vous exprimer à nouveau ma fierté d'avoir durant quatorze années, servi les intérêts de notre commune, de ses habitants, servi l'intérêt général, et vous remercier pour la confiance que vous m'avez, par deux fois, renouvelée.

Je renonce à mon mandat en toute confiance pour notre avenir, car je sais que Christine Capdeville possède les pleines compétences pour conduire aux destinées de notre village.

Cela se fera dans un contexte inédit : la défense des intérêts de la commune s'inscrit désormais au sein d'une Métropole dont nous avons certes, combattu l'émergence, mais qui est une réalité aujourd'hui. Notre future Maire, soyez-en sûrs, se montrera à la hauteur des enjeux, et saura parler haut et fort à chaque fois que cela s'avèrera nécessaire, afin que vos attentes soient entendues, au sein de cette nouvelle et grande entité.

Un autre enjeu, d'importance lui aussi, réside dans l'élaboration actuelle de notre futur Plan Local d'Urbanisme. Vous pourrez le lire dans les pages centrales de ce magazine, nous sommes dans une phase de concertation publique, dont la première étape sera la réunion du 16 novembre prochain, à laquelle je vous invite à venir nombreux en notre Hôtel de Ville, à partir de 18 heures.

Cette réunion constitue une première occasion de vous exprimer sur un sujet aussi primordial, que le développement de la commune pour les quinze prochaines années à venir, et sur l'ensemble des domaines qui lui sont rattachés : logement, commerces, transports, équipements publics, environnement, patrimoine...

En ma qualité de Maire, je suis très heureux de consacrer le temps qu'il me reste à exercer mon mandat, à cette première phase de d'élaboration de notre PLU. Comme toujours, ici à La Penne, la parole de chaque habitant sera prise en compte.

Dans l'attente du plaisir de nous rencontrer, je vous donne rendez-vous le 16 novembre prochain.

Votre Maire,
Pierre Mingaud

TRAVAUX



1

D'importants travaux ont été réalisés cet été à la médiathèque Pablo-Neruda (photo 1). L'issue de secours ainsi que la baie vitrée ont été remplacées, de même que des huisseries défectueuses. De nouveaux éclairages à ampoules LED ont été installés, et une partie de l'intérieur de la médiathèque a été repeint. Notre crèche municipale a également fait l'objet de travaux durant l'été : peinture du préau et des auvents, installation d'un ouvre-porte visiophone à l'entrée, et une réfection totale du jardin est actuellement en cours (photo 2). De nombreux travaux de voirie - réfection de chaussée, reprise de tranchées- ont également été réalisés sur les chemins Noël-Robion, Fernand-Cammi, de la Perpignane, le boulevard du Béal, l'allée Grosso, le boulevard Jean-Jacques Rousseau. ■



2



ON A FÊTÉ LA GRAINOTHÈQUE

Samedi 30 septembre, l'équipe de la Médiathèque organisait une journée autour de la Grainothèque, ponctuée par la remise des prix du concours photo organisé durant l'été, des ateliers cuisine avec l'association L'Oustau des sens, une initiation aux huiles essentielles par l'association La Caravane verte, et des démonstrations de vanniers venus montrer leur savoir-faire... Un apéritif offert par la Municipalité et concocté par la cuisine centrale a rassemblé un public nombreux venu participer à ce moment de convivialité. Sans oublier de continuer à approvisionner notre Grainothèque ! ■



JEUNESSE

Entre le 10 juillet et le 4 août, le service Jeunesse n'a pas chômé pour proposer aux jeunes Pennois de nombreuses activités estivales : séances d'aquagym sur le complexe sportif, ateliers cuisine à la nouvelle maison de quartier des Arcades, sorties à Aqualand, à OK Corral, baignade sur les plages ciotadennes ont ponctué cet été. ■

Pour les tout petits

La halte garderie la "halte Farandole", située dans les locaux du centre de loisirs, est un espace ludique - jeux, activités manuelles - et de socialisation pour les enfants âgés de un an et plus (avec acquisition de la marche, et adaptation préalable et obligatoire au Bébé Relax, au moins deux fois avant inscription). Ce service est ouvert les lundis et jeudis de 8h30 à 11h30 (ne fonctionne pas durant les vacances scolaires). Les tarifs sont fixés de manière proportionnelle aux revenus des familles, selon un pourcentage réglementaire déterminé par la CAF. Les inscriptions sont prises par la directrice de la crèche municipale, Mme. Seguin durant les heures d'ouverture de la crèche et sur rendez-vous (04 91 36 25 35). ■

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël se tiendra les samedi 25 et dimanche 26 novembre, de 10h à 18h, à l'Espace de l'Huveaune. Au programme : expositions de produits du terroir, structure gonflable et animations pour les enfants, passage du Père Noël, collecte de jouets... A noter qu'une navette gratuite est mise à disposition du public durant les deux jours, entre la Place Jean-Pellegrin et l'Espace de l'Huveaune. Entrée libre. ■

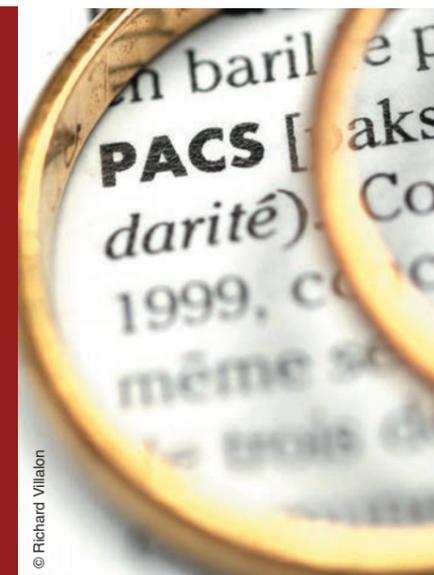
GÉRARD PANZA NOUS A QUITTÉS



En 2004, il avait fait l'objet de la rubrique "portrait" du magazine municipal de l'été. Au cours de cette interview, Gérard Panza avait longuement pu s'exprimer sur son rôle au sein du Comité Communal des Feux de Forêts. Ayant participé à sa formation, il en fut membre à partir de 1980, et vice-président entre 1982 et 1986. Après avoir été pompier volontaire dans la commune voisine d'Auriol entre 1988 et 1994, il réintégra le CCFE en 2001, comme responsable adjoint aux côtés de Jean-Pierre Bartoli, avant d'en assumer la direction durant plusieurs années. Les Pennois et les Pennois avaient l'habitude de le croiser au volant du véhicule orange, affairé entre les rondes de surveillance dans notre massif forestier, l'élagage des arbres pour permettre le passage des sapeurs-pompiers, l'assistance durant les manifestations festives... "Je pense que c'est d'abord mon esprit de pompier qui me guide, être investi d'une mission de secours auprès des personnes et de leurs biens. Je suis fier de donner de mon temps et de mon énergie pour accomplir jour après jour ces missions", confiait-il. Gérard Panza nous a quittés le 9 septembre dernier. Nous garderons le souvenir d'un homme dont la discrétion, n'avait d'égale que sa passion pour la préservation de notre patrimoine forestier. ■

PACS

Autre changement, la compétence des unions par PACS (Pacte Civil de Solidarité) est transférée depuis le 1^{er} novembre, des tribunaux d'instance aux officiers d'état-civil des Mairies. Les personnes désireuses de s'unir par le PACS doivent par conséquent le faire désormais, dans la mairie de la commune de résidence des futurs pacés. Quant aux Français résidant à l'étranger, ils doivent s'adresser au consulat de France compétent de leur pays de résidence. ■



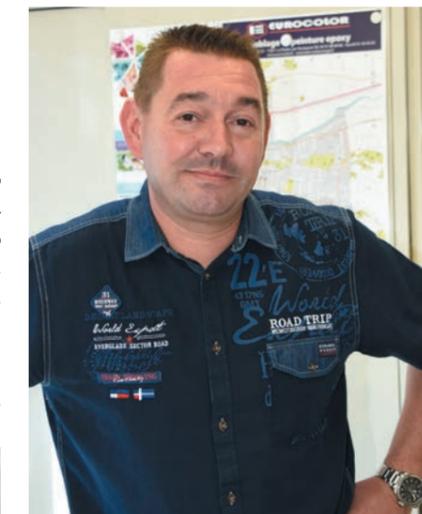
© Richard Villalon

Cartes grises et permis de conduire



Depuis le 6 novembre, les demandes de cartes grises et de permis de conduire ne peuvent plus être instruites par les mairies ni par la Préfecture. Ces demandes sont dématérialisées et doivent désormais être faites en ligne, sur le site : service-public.fr le site de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : www.bouches-du-rhone.gouv.fr, ou celui de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr> ■

SERVICES COMMUNAUX



Les services techniques municipaux comptent un nouveau directeur adjoint : Eric Grout a pris ses fonctions le 1er juin dernier. Agé de 43 ans, originaire de la Mayenne, cet électricien de formation a en charge l'entretien des bâtiments communaux et le service de la voirie, ainsi que le parc des véhicules. Avec une quinzaine d'agents sous sa responsabilité, ce Pennois qui réside dans la commune depuis 2010, se félicite de travailler aujourd'hui "dans une très bonne ambiance", comme il aime à le préciser, et d'assurer des tâches diversifiées : "ce qui me permet de mieux connaître ma ville", confie-t-il. ■

ENVIRONNEMENT



Le 22 septembre dernier, s'est déroulée la journée "Huveaune propre", à l'initiative du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune et de l'association des Amis de l'Huveaune. Cette journée annuelle qui fédère l'ensemble des partenaires - villes, acteurs associatifs - investis dans ce domaine, a rassemblé des centaines de participants pour nettoyer les berges et le lit de l'Huveaune, sur dix-sept tronçons répartis entre Saint-Zacharie et l'embouchure de notre petit fleuve, à une encablure des plages du Prado. Ce sont ainsi plusieurs centaines d'étudiants, de lycéens, de collégiens et d'écoliers de classes primaires - dont celles de La Penne - qui n'ont pas ménagé leur peine pour extraire de l'Huveaune et de ses abords une récolte encore bien trop volumineuse... Notre commune a accueilli en milieu de journée l'ensemble des participants à l'Espace de l'Huveaune afin de dresser le bilan du ramassage, ponctué par des ateliers et des animations pédagogiques, et suivi d'une conférence organisée par l'association Agribio 13, sur le thème du rôle de l'agriculture et de l'alimentation dans la préservation des ressources aquatiques. Une journée riche et diversifiée, à la hauteur de cet enjeu environnemental ! ■

DÉJECTIONS CANINES



On a tous vécu ça, avec plus ou moins d'humour selon notre humeur du moment : une crotte de chien bien étalée sous la semelle de ses chaussures - parfois de beaux souliers encore en rodage - ou pire, lorsqu'on est en tong ! Cela peut parfois amuser, mais lorsqu'on se rend compte qu'on trimballe ce genre de matière dans son appartement depuis une bonne heure, c'est à ce moment précis qu'on mesure sa capacité à conserver son sang-froid... Ou à le perdre.
 Plus sérieusement, la question des déjections canines sur la voie publique et dans les parcs, outre une atteinte au cadre de vie, peut entraîner - c'est fréquent - des tensions entre voisins pouvant dégénérer, voire des situations plus dramatiques : un enfant en bas âge assis dans un parc, et qui échappe durant quelques secondes à la vigilance de ses parents, peut rapidement mettre à la bouche la découverte qu'il vient de faire entre les brins de gazon ; on peut également, et à n'importe quel âge, se faire très mal en glissant sur un étron canin...
 Comme pour les dépôts, abandons d'ordures ou de déchets, ou encore le fait d'uriner sur la voie publique, il faut savoir que laisser les déjections de son chien sur un trottoir est passible d'une amende de 35 ou de 68 Euros. Alors, avant d'en arriver là, et comme on ne peut décemment barder son animal d'une couche culotte, un peu de civisme ! ■

C'est voté !

En séance du 30 septembre dernier, le Conseil municipal a délibéré en faveur d'une attribution d'une subvention de 2 000 Euros à la Fondation de France, afin de venir en aide à nos compatriotes sinistrés des Antilles, si durement touchés au mois de septembre dernier par des ouragans d'une intensité exceptionnelle.
 En même séance, le Conseil municipal a décidé d'autoriser le Maire à mettre en place le dispositif de service civique, à compter du 1^{er} octobre dernier. Ce service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois, au sein d'une personne morale de droit public, comme les communes, pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des domaines ciblés par le dispositif. D'au moins 24 heures hebdomadaires, les missions sont orientées auprès du public, principalement sur le terrain. Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'Etat au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier. L'indemnité mensuelle perçue par le volontaire est égale à 573,62 €. L'état lui verse directement 467,34 €, reste à la charge de la collectivité la somme de 106,31 €. ■

HÔPITAL D'AUBAGNE

Service public à sauver d'urgence !



Petit rappel des faits : au mois de décembre 2016, l'Agence Régionale de la Santé renouvelait à l'hôpital Edmond-Garcin d'Aubagne, l'autorisation d'activité de réanimation adulte pour cinq ans. Quelques jours plus tard, coup de théâtre : l'ARS par la voix de son directeur, indiquait à la direction de l'hôpital que le site de la clinique de la Casamance était choisi pour un service de réanimation unique sur le territoire aubagnais. Une décision prise sur la base d'un audit, venant curieusement contredire les résultats d'une certification datant de la même période, et indiquant que l'hôpital d'Aubagne était classé B avec quelques recommandations d'amélioration, la clinique étant classée C, avec obligations d'amélioration. De même, sur les moyens mis en œuvre pour se prémunir des infections nosocomiales, l'hôpital était classé A, alors que la Casamance, classée C ! Depuis plusieurs mois, l'Intersyndicale de l'établissement public hospitalier, ainsi que le Collectif "Défendons l'hôpital public d'Aubagne" ont interpellé les élus et n'ont cessé de sensibiliser la population du territoire à ce sujet. A La Penne, le conseil municipal, en séance

du 30 juin dernier, a adopté une motion apportant son soutien aux actions engagées par l'intersyndicale des salariés du centre hospitalier Edmond-Garcin. Des urnes et des bulletins de pétition ont été mis à la disposition du public en Mairie et dans les différents services municipaux. La Municipalité a également invité le Collectif de défense de l'hôpital à tenir un stand lors du forum des associations, le 23 septembre dernier.
 "Il y a quatre ans, 4 millions d'Euros ont été consacrés à la rénovation de l'unité de réanimation de l'hôpital d'Aubagne, précise Bernard Negretti, adjoint au Maire. Et les indicateurs soulignent la qualité de cette unité flambant neuve, qui a un taux d'occupation de 94%. La décision de l'ARS est donc incompréhensible. A moins que sa motivation ne réside dans la sape de l'offre publique de santé, au profit de l'offre privée. Si on ampute un hôpital de son service de réanimation, les patients iront se faire soigner ailleurs. A terme, c'est la mort programmée de l'hôpital d'Aubagne". Au début du mois de septembre, des députés du groupe de La France Insoumise et du groupe communiste se sont

publiquement exprimés en condamnant la décision de transférer le service de réanimation du centre hospitalier Edmond-Garcin vers la Casamance. "Cela traduit une situation qui ne touche pas uniquement notre bassin sanitaire, mais se produit fréquemment ailleurs en France, guidée par une logique de profit, poursuit Bernard Negretti. Pour l'heure, la Municipalité a renouvelé au Collectif de Défense de l'hôpital d'Aubagne son soutien, et appelle à continuer la mobilisation. Les Pennoises et les Pennois qui ne l'ont pas encore fait, sont invités à signer les bulletins de pétition mis à disposition dans nos bâtiments publics. Car chacun, chacune d'entre nous doit réaffirmer que la santé est un droit, garanti par le service public, et non se transformer en manne financière pour les actionnaires". ■

Il est également possible de signer la pétition en ligne, adressée au Président de la République, et de consulter le page Facebook du Collectif de défense de l'hôpital d'Aubagne, en se rendant sur le site officiel de la Ville : www.ville-lapennesurhuveaune.fr



MÉDIATHÈQUE PABLO NERUDA

Relookée, parce qu'elle le vaut bien !



L'heure du conte est un rendez-vous incontournable du mercredi.

Lors de la fête de la Grainothèque, l'association «L'oustau des sens» animait un atelier cuisine.

Émilie Bérenger proposait une initiation aux huiles essentielles lors de la journée du 30 septembre



horaire justifie le recrutement d'un adjoint territorial du patrimoine à temps complet, d'ores et déjà en activité. La réorganisation de la médiathèque passera aussi par de nombreux aménagements de l'espace existant, pour le moderniser, valoriser et optimiser ses différentes fonctionnalités. C'est ainsi qu'une étude est lancée pour l'installation d'un ascenseur qui facilitera l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. "Nous disposons de toilettes aux normes, précise Corinne Courteau-De Meo, et d'une nouvelle salle jeunesse et accessible aux tout petits au rez-de-chaussée", pour éviter les escaliers et tout risque de chute. La bibliothécaire insiste : "Tous les travaux doivent être aux normes pour être éligibles aux subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles". Pour autant, les nouveautés sont loin de s'arrêter là.

Un budget pour acquérir du mobilier, une demande au Centre National du Livre pour l'achat de nouveaux documentaires, qui viendront s'ajouter aux

quelque 27 000 titres disponibles, et puis un autre souhait : les rares et belles collections sur l'Art. Corinne Courteau-De Meo souhaite les conserver et les enrichir d'autres beaux livres, de catalogues d'expositions. Elle argumente son parti pris dans ce domaine : "Malgré tout ce que l'on peut trouver sur internet, il y a des livres que l'on a besoin de voir, de feuilleter, ce sont ces éditions haut de gamme que je souhaite privilégier, car elles constituent un investissement et beaucoup de lecteurs ne peuvent pas s'offrir de tels ouvrages. Il est de nos missions de les proposer". Elle évoque d'autres projets ambitieux, "comme travailler en partenariat avec les ateliers Thérèse Neveu pour le prêt de quelques pièces d'argile qui pourraient prendre place ici, ou avec le Fonds Régional d'Art Contemporain Paca pour faire venir des tableaux de temps en temps".

Au gré des salles visitées, elle décrit ce qui a changé et ce qui va encore évoluer. Là, des ouvrages actuels sur la cuisine très demandés, fini les guides de

voyages qui datent. Ils ont été remplacés par d'autres plus récents. Même sort pour les livres dédiés aux sciences et à la psychologie. Pour Corinne, "il faut se tourner vers des acquisitions qu'on ne trouve pas forcément dans les grandes chaînes, des petits éditeurs qui font des choses originales. Se renouveler, s'adapter c'est incontournable".

Dans la salle documentaire à l'étage, son collaborateur Rolland Dion interviendra sur l'informatique : "Ce sera de la prise en mains, plutôt que des cours, pour apprendre par exemple, comment vider son téléphone et mettre des fichiers sur des applications internet". Un petit détour par la salle de projection où un fond de DVD attend le nouveau vidéo projecteur dont la commande est en cours. C'est là que sont accueillis des groupes de malentendants, chaque mardi.

Et puis, nous entrons dans la Grainothèque autour de laquelle une journée d'animation a été organisée le 30 septembre dernier. Des baies vitrées, des

plantes vertes un peu partout, en face un piano droit. Et au milieu, un meuble à tiroirs. Dans chacun une multitude de sachets contenant des graines en tous genres. Sans être inscrit à la médiathèque, on peut y venir pour prendre ou apporter ses propres graines. Un lieu authentique de partage. On s'y sent bien. Un peu comme à la maison. C'est le but.

Chaque génération a son coin, ses rayonnages. Les ados ont leurs mangas et les séries constamment mises à jour, leurs ordinateurs avec accès à Internet, leur presse. Les seniors ont à portée de main les livres à gros caractères. L'accueil fera l'objet de quelques modifications en fonction du positionnement du futur ascenseur.

On le voit, pour la directrice de la Médiathèque, aucune idée ne doit rien au hasard. Alors, la médiathèque Pablo-Neruda, bientôt revisitée et relookée de pied en cap, sera-t-elle la médiathèque idéale ? Une chose est sûre, elle lui ressemblera. ■

La médiathèque Pablo Neruda n'est ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre. La Municipalité a engagé un programme de réaménagements et autres travaux, dont quelques-uns ont déjà démarré, et d'autres qui verront le jour en 2018, jusqu'en 2019.

Parmi ces décisions, l'extension de l'amplitude horaire qui permet d'augmenter de quatre heures l'ouverture au public - dont le mercredi, ouvert toute la journée comme le samedi. Corinne Courteau-De Meo, la bibliothécaire responsable de l'équipement, en explique la raison : "Nous avons fait un effort, car il faut ouvrir lorsque le public est disponible, après le travail, ou entre midi et deux heures". Ce redéploiement

En témoignent les décisions adoptées en séance publique du Conseil municipal de septembre dernier.

L'équipe de la médiathèque

Corinne Courteau-De Meo, Rolland Dion, Emilie Bérenger, Sylvie Marsala

Un outil au service d'un développement équilibré



Le Plan Local d'Urbanisme est un document présentant un projet global d'urbanisme et d'aménagement de la commune à l'horizon 2035, soucieux de maintenir un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels. Depuis le 25 novembre 2015, date à laquelle la Commune a délibéré en faveur de la révision générale de son POS (Plan d'Occupation des Sols), la commune a enclenché l'élaboration de ce PLU. En étroite collaboration avec le service planification urbaine du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et l'AGAM (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise), les phases successives d'élaboration de notre futur PLU s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2019, après la fin de l'enquête publique et l'approbation par délibération du Conseil métropolitain, soumis à avis du conseil municipal.

Il est important de rappeler que la loi Alur du 24 mars 2014, rendait caducs

les POS encore en vigueur dans les communes à compter du 31 décembre 2015. Toutefois, les communes ayant lancé la révision générale de leur POS avant cette date pouvaient dès lors, conserver leur document jusqu'à la date limite du 27 mars 2017, délai prévu pour achever la procédure d'élaboration du PLU. A compter de cette date, notre POS est devenu caduc. La conséquence immédiate, conformément à la loi, est le passage de la commune sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU) depuis cette date. C'est dans ce contexte que la ville a engagé la révision de son document d'urbanisme, dans la mesure où le RNU limite le développement de la commune. "C'est un règlement contraignant avec la perte du droit de préemption urbain (1), la perte des zonages de la commune, précise Mohamed Aït-Azzouz, responsable de notre service Urbanisme. Aujourd'hui, les permis de construire, d'aménager sont

soumis à l'avis conforme du Préfet dans le Département par une double instruction des services de l'Etat. Cela peut aller d'un programme de logements à un simple ravalement de façade, une extension... L'élaboration et l'exercice d'un PLU sont également destinés à faire retrouver à la commune une autonomie en termes de développement et d'aménagement".

Outre la nécessité de faire face à cette contrainte réglementaire, l'élaboration du PLU permet de porter une nouvelle réflexion sur l'avenir du territoire communal et son positionnement au sein de l'aire métropolitaine. De plus, et contrairement aux POS qui ne se composaient que d'un diagnostic, d'un plan de zonage et d'un règlement, les PLU intègrent de nouvelles pièces, dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui exprime les grandes orientations du territoire à l'horizon 2035.

Le PLU en quelques grandes étapes



Le PLU fixe les règles d'utilisation des sols et détermine les droits à construire. Il détermine les zones urbaines, les zones à urbaniser, des zones agricoles et naturelles. Dans chacune de ces zones, il fixe les règles de construction : occupations interdites, hauteur, emprise au sol... Les autorisations d'urbanisme, telles que les permis de construire, doivent être conformes à ces règles. Le PLU

a également pour but de préserver la biodiversité, d'accompagner la transition énergétique, ou encore de promouvoir l'usage des transports collectifs. En décembre 2013 a été approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Ce document d'urbanisme fixe les grands principes d'aménagement à l'échelle intercommunale. Ses nouvelles

orientations (protection des zones agricoles, préservation des continuités écologiques, productions de logements commerciaux...) doivent naturellement être traduites dans le PLU. En outre, le PLU doit prendre en considération les réflexions engagées à l'échelle intercommunale sur la vallée de l'Huveaune, et plus généralement les enjeux métropolitains.



Réunion publique : "diagnostic, enjeux et premiers éléments PADD : jeudi 16 novembre, 18 heures, Hôtel de Ville

Afin de définir précisément les enjeux liés au développement de notre territoire pour les quinze prochaines années, l'AGAM a réalisé un diagnostic qui sera présenté aux Pennoises et aux Pennois lors de la réunion publique du 16 novembre prochain. Ils sont multiples, et doivent s'envisager dans le positionnement métropolitain de la commune : évolution de la population (croissance démographique, vieillissement, mobilité résidentielle), du parc de logements, "formes urbaines" (parts du

résidentiel et du collectif), situation du tissu commercial, offre hôtelière, accessibilité en termes de desserte routière, transports en commun, équipements publics, environnement, patrimoine, risques naturels et technologiques... Tous ces paramètres qu'il faut évidemment prendre en compte pour établir les capacités de constructions futures.

Avec les deux autres réunions publiques programmées en janvier et juin 2018, et naturellement au cours de

l'enquête publique qui se tiendra en mars de l'année suivante, la réunion du 16 novembre prochain constitue un des quatre temps forts, durant lesquels chacun pourra s'exprimer sur le PLU. Car, au-delà des aspects de procédure légale et de technique, c'est dans la manière dont va se dessiner le visage de la commune dans un futur proche que réside l'enjeu : rien de moins. C'est donc l'affaire de tous... Une aventure éminemment collective. ■

(1) Le droit de préemption urbain (DPU) est une procédure qui permet notamment à une personne publique, comme une collectivité territoriale – par exemple une commune - d'acquérir en priorité, dans certaines zones préalablement définies par elle, un bien immobilier mis en vente par une personne physique (particulier) ou morale (entreprise).

Les assos à la fête !



Le 23 septembre dernier, l'Espace de l'Huveaune accueillait le Forum des Associations. Durant cette journée, plus d'une trentaine d'associations ont pu donner des précisions et répondre aux questions d'un public venu nombreux. Pour Michel Segantini, président de l'Amicale des Seniors Pennois, "Tout s'est très bien passé, et dans très une bonne ambiance. Les gens étaient intéressés par l'ensemble des activités que nous proposons, et certains qui

ignoraient notre existence, les ont découvertes". Pour Francis Assaiante, président du Dojo de La Penne sur Huveaune, "Le Forum nous a permis de nous connaître, de découvrir une grande partie du tissu associatif pennois. Et je dois dire que j'ai été surpris de voir autant de monde. Notre Dojo a enregistré une dizaine de nouvelles adhésions : mais le principal réside dans le fait que le public sache qu'on existe".

A côté des stands "classiques" autour desquels le public avait tout loisir de demander des renseignements, d'interroger les acteurs associatifs locaux – ainsi Agir au cœur de La Penne qui diffusait le film sur la "Médiévale" - certaines associations ont tenu des animations, comme le Club d'Echecs Pennois ou encore les joueurs de Question pour un champion. Petits et grands ont pu s'essayer au jeu de balle au tambourin avec la Club Omnisports Loisirs

et Culture, ou encore assister à des démonstrations de boxe avec le Star Palace Boxing. Un peu plus loin, la Croix Rouge Française animait une initiation aux gestes de premier secours...

"Nos associations pennoises souffrent peut-être d'un manque de visibilité, aussi bien entre elles qu'au niveau de notre population, précise Thierry Battaglia, adjoint au Maire délégué au Sport et à la Vie Associative. La tenue d'une

telle manifestation, au-delà de l'aspect ludique, a également pour objectif de témoigner de manière plus frappante, de la richesse et de la vitalité de notre tissu associatif local".

"Il reste à savoir si ce Forum aura une incidence sur de nouvelles adhésions, confie Christian Ducreux, président de l'Association Pennoise de Randonnée Pédestre. Mais cela m'a permis de revoir les gens de la Croix Rouge, ce qui

est intéressant pour nous, les randonneurs : nos animateurs doivent être titulaires d'un brevet de secourisme. J'ai trouvé que l'organisation était très bonne, ainsi que l'accueil qui nous a été réservé". Un sentiment que partage Roger Graceffa, vice-Président du CIQ La Candolle : "C'est la variété des associations locales qui m'a interpellé, en me promenant entre les stands. Beaucoup de choses à voir, et de renseignements à recueillir". Et Jean-Pierre Vidal, Président du Club d'Echecs Pennois, de poursuivre : "Nous avons tenu à participer au Forum afin d'une part de mieux nous faire connaître, d'autre part de rencontrer les autres associations. Les retombées sont pour nous difficiles à évaluer, car le jeu d'échecs est considéré comme délicat à aborder quand on le découvre et cela demande un peu de travail personnel. Néanmoins nous recommencerons si cette manifestation se renouvelle. C'est un effort de la part de la Ville, et nous nous devons d'être présents". ■

Espace de l'Huveaune



© Carine Boeuf

Mardi 21 novembre, à 19h27 (précises !), notre salle de spectacle accueille une nouvelle création de la compagnie Jolie Môme. Cette compagnie, habituée à ar-

penner les planches de notre scène, nous présente "14-19 : la mémoire nous joue des tours". Sam, une jeune lycéenne, qui a étudié l'histoire de la Première Guerre

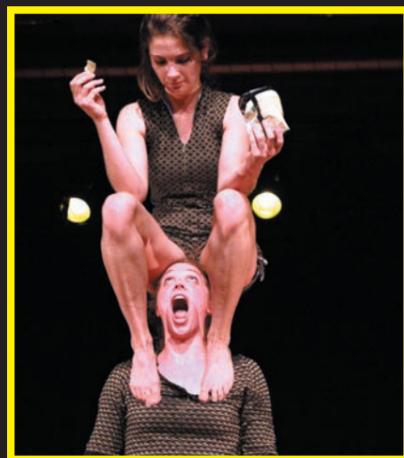
Mondiale, apprend qu'on ne lui a jamais parlé du contexte révolutionnaire de 1914, des Spartakistes, ni de sa propre aïeule Jeanne Labourbe... Elle tombe alors dans un tourbillon de petites histoires et parcourt l'Europe et sa grande Histoire. Dans son périple, elle rencontre des figures historiques, Jouhaux, Lénine, Rosa Luxemboug, Karl Liebknecht, Nicolas II... Et des personnages fictifs. Dix comédiens, musiciens, chanteurs de la compagnie jouent ce spectacle, fruit d'un an et demi de recherches, accompagnées tout au long de la création par l'historien Rémi Adam. Les textes des chansons sont d'époque car ils portent des parts d'histoire et de propagande...

Tout public à partir de 13 ans, tarifs : 17 et 13 €.

Vendredi 8 décembre, à 19h02, c'est au tour du cirque d'investir l'Espace de l'Huveaune, avec "Mule", par le collectif A Sens Unique. Deux artistes qui se livrent à des jeux "icariens" : une voltigeuse assise sur une porteuse, elle-même allongée au sol... Il y aura du main à main, du main à main sans mains, des portées acrobatiques, des retournements, du

squattage sur le dos d'autrui... Une telle proximité se joue dans ce duo, que le public ne sait plus très bien à qui appartient cette jambe qui dépasse, ou qui est l'oubliée de l'histoire !

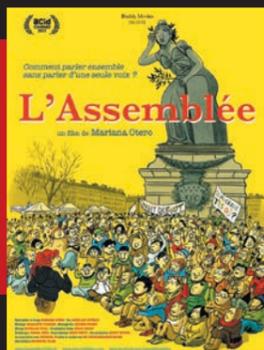
Tout public à partir de 6 ans, tarifs : 14 et 10 €.



A noter que le spectacle jeune public "La princesse de Noël", initialement prévu le mercredi 29 novembre, est reporté au mardi 5 décembre, à 19h02.

Cinéma

Le jeudi 30 novembre à 20 heures, le service Culturel organise une soirée Ciné-citoyen, en partenariat avec ATTAC% Pays d'Aubagne, au cours de laquelle sera projeté le documentaire de Mariana Otero sorti en salles le 18 octobre dernier, "L'assemblée". La cinéaste s'est intéressée à la naissance place de la République à Paris, le 18 mars 2016, du mouvement "Nuit Debout", en parallèle à la mobilisation contre la loi travail, ou loi "El Khomri". La projection sera suivie d'un débat.



© Epicentre Films

NOTRE COMMUNE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Après la défaite de 1940 La Penne est située dans la zone dite "libre" et ce jusqu'au 11 novembre 1942 quand, suite au débarquement des forces alliées en Afrique du Nord, les Allemands et leur alliés italiens occupent tout notre territoire national. Les troupes allemandes envahissent notre commune.

Les privations touchent notre population sous l'autorité des troupes d'occupation, l'administration française gère les cartes et les tickets de rations : les derniers tickets ne seront supprimés qu'à la fin de l'année 1949 (photo 1).



1



2

Les occupants appliquent leur politique antisémite, trois familles pennoises de confession juive sont déportées, plusieurs personnes n'en reviendront pas. Plusieurs familles marseillaises viennent dans notre commune après la destruction des vieux quartiers par les Allemands en janvier-février 1943. La Pennoise Jacqueline Pourrière est tuée

à Marseille pendant le bombardement américain du 27 mai 1944.

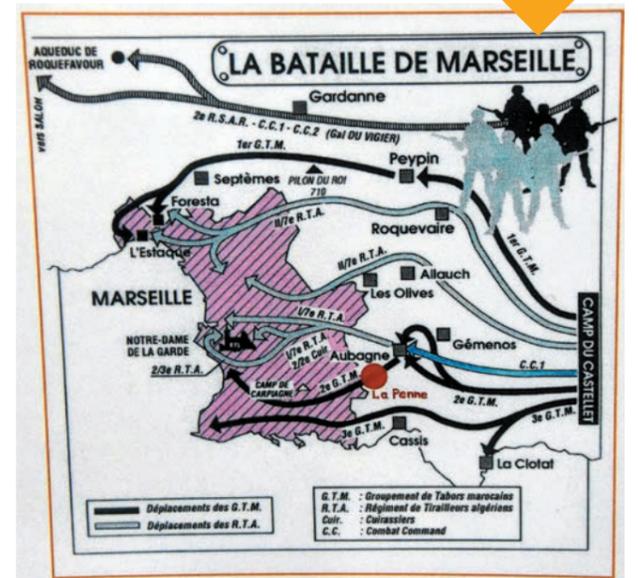
Jean Reybier, membre d'un réseau de résistance est arrêté et déporté au bagne nazi de Hambourg-Neuengamme : il surviva à l'enfer des camps (photo 2, coin supérieur droit).

Le débarquement de Provence

Le 15 août 1944, à 8 heures, les Alliés débarquent en Provence, sur dix-huit plages entre Toulon et Cannes. Aux côtés des troupes anglo-saxonnes combat également un puissant corps d'armée constitué de 120 000 Français sous le commandement du général Jean de Lattre de Tassigny. C'est le troisième débarquement après ceux de Sicile et de Normandie. Le débarquement proprement dit se déroule plutôt bien, car une bonne partie des troupes allemandes a été rappelée vers le front de Normandie, ouvert deux mois plus tôt. Toutefois, la prise de Marseille et de Toulon va se heurter à une forte résistance de l'occupant.

Forte de 260 000 soldats – dont 5 000 auxiliaires féminins – la 1ère Armée est constituée de volontaires de la France Libre et d'anciens soldats de l'armée d'Afrique, qui étaient aux ordres de Vichy jusqu'en novembre 1942. Elle recense aussi des conscrits d'Afrique du Nord, Pieds Noirs et Maghrébins. Le 21 août la Penne est libérée (carte).

La bataille pour Marseille est aussi passée par La Penne (document Alexandre Gilly).





VESTIGES DE LA CORDERIE

A quelques encablures du palais du Pharo, là où désormais se décide l'avenir de Marseille et d'un département fait "Métropole", une carrière antique menacée par un projet immobilier, témoigne pourtant de l'érection de la cité phocéenne, plus de deux fois et demie millénaire.

Coulée de béton sur l'histoire de Massalia



En 2013, la ville de Marseille vendait au groupe Vinci pour un montant de 3 360 000 Euros, deux parcelles pour un projet immobilier de standing, de 109 logements répartis sur 8 étages. En octobre 2016, deux jours après le début des travaux, sont découverts les vestiges d'une carrière grecque datant du V^e siècle avant J.-C. Cette découverte a entraîné une interruption des travaux et, sur prescription de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, une équipe de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a effectué des fouilles sur un site de 4 200 m², entre avril et juin 2017. Ces fouilles ont permis de mettre à jour des sarcophages, un puits antique, des zones d'extraction de blocs de pierre. Cette pierre, le "calcaire de Saint-Victor" – un calcaire tertiaire de l'oligocène – est la pierre qui a bâti Massalia, lorsque la ville, colonie grecque fondée par des marins de Phocée, portait ce nom. Une carrière qui date de la fondation de Marseille, dont la découverte au cœur de la ville, constitue une première en France et qui, de l'avis de certains archéologues, est la plus ancienne de l'Hexagone.

La découverte a suscité une forte mobilisation initiée par des associations, comités d'intérêts de quartier, riverains soucieux de préserver ce patrimoine exceptionnel. De nombreux archéologues, historiens, se sont eux aussi mobilisés,

et à l'initiative d'Alain Nicolas, conservateur en chef des musées de France, un comité scientifique a été créé. A ce jour, la pétition lancée par l'historien Jean-Noël Beverini a récolté plus de 15 000 signatures...

Le 29 juillet, la ministre de la Culture Françoise Nyssen s'engageait sur la classification de 635 m² au titre des Monuments Historiques, position fermement réaffirmée le 4 septembre suivant. Ce qui a naturellement provoqué la colère de toutes celles et ceux qui espéraient l'annulation du projet immobilier, afin que le site soit préservé dans sa totalité. Pour Michel Bats, directeur de recherche au CNRS et membre du comité scientifique pour les vestiges de la Corderie, "Il faut appréhender ce site dans son unité. On ne peut pas le découper en morceaux en disant qu'il y a des endroits sans intérêt (...) Ici on a la chance d'avoir vraiment un ensemble complet et qui correspond quasiment aux premiers temps de Massalia. On voit bien que c'est d'ici qu'on a construit la ville" (1).

A la fin du mois de septembre, Vinci annonçait la suspension des travaux jusqu'à nouvel ordre... Mais, le 19 octobre dernier, les tractopelles reprenaient le chemin du boulevard de la Corderie, et des travaux de recouvrement des vestiges ont été engagés depuis.

Pour la Ministre, des surfaces supérieures aux 635 m² sanctuarisés ne jus-

tifient pas d'être protégées, "les services de l'Etat n'ayant pas relevé de nouveaux éléments permettant de modifier la décision annoncée en juillet". De plus, la zone inscrite au titre des Monuments Historiques correspond peu ou prou, à une aire d'espaces verts prévue initialement dans le projet immobilier : il n'y aurait par conséquent aucune raison objective de modifier le permis de construire.

Une décision contre laquelle s'insurge Xavier Lafon, directeur honoraire de l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRRA) : "L'IRRA a été invité à visiter le site durant les fouilles préventives (...) Nous sommes tous sur la même longueur d'onde pour considérer cette découverte comme majeure pour la connaissance de l'histoire de la fondation de Marseille". Pour le scientifique, "Ce site est immédiatement spectaculaire et il n'est pas isolé dans un coin mais au contact du rempart de Louis XIV (construit en 1666 par décret royal, Ndlr). Il fait partie du cœur de Marseille et de son histoire. On a cette épaisseur historique qu'on retrouve pour l'abbaye de Saint-Victor, avec sa crypte qui est au contact de la carrière antique. On est dans les niveaux les plus anciens de la ville et c'est pour moi l'élément le plus important." (2).

Pour l'Etat, le seul et dernier recours possible réside dans l'intervention de la ville de Marseille, qui a délivré le permis de construire. Seul un nouvel accord entre la Mairie et Vinci serait susceptible de modifier le programme immobilier. Mais cela impliquerait de verser de lourdes indemnités à l'opérateur, et on a du mal à envisager un rétropédalage de la Municipalité.

En 1967 déjà, Gaston Defferre avait engagé un bras de fer avec le ministre de la Culture de l'époque, André Malraux, lors de la construction du Centre Bourse, sur un vaste espace en plein centre-ville, laissé à l'abandon et devenu un im-

mense parking sauvage : on y avait découvert plusieurs dizaines de mètres de la muraille de Phocée et les traces du port antique. Mais en ces Trente Glorieuses flamboyantes, décrétant fièrement l'avènement de la consommation de masse, la deuxième ville de France devait se mettre au diapason, et offrir aux Marseillais la vitrine commerciale qui puisse témoigner de cette nouvelle ère. Les retrouvailles miraculeuses de Marseille avec son passé originel ne constituaient pas une priorité : encore moins si ces découvertes devaient contrarier un projet aussi ambitieux...

Un demi-siècle plus tard, la Municipalité actuelle ne semble guère plus mobilisée par la découverte de la carrière dont on extrayait les pierres qui ont bâti l'antique cité phocéenne, l'ancêtre de Marseille, et à propos de laquelle on ne se prive pas, pourtant, de se gargariser à chaque occasion publique autour de ses 2 600 ans d'existence...

Mais l'ambition de Vinci Immobilier est de surplomber cette découverte archéologique majeure, en érigeant une résidence dont le prix des appartements peut atteindre jusqu'à 800 000 Euros ! "Ce que nous soutenons, c'est la mobi-

lisation populaire, la mobilisation locale contre ce projet sous l'aspect de la préservation d'espaces verts et d'espaces collectifs pour les habitants, contre la gentrification aussi de ce quartier et bien sûr et évidemment pour la préservation d'un patrimoine antique, confie Francis Lemasson, secrétaire du syndicat CGT au siège du groupe Vinci. C'est vraiment une résidence de luxe (...). C'est un peu les maîtres du monde qui vont regarder Marseille à leurs pieds du haut de leurs terrasses (3)".

Pour l'heure, la mobilisation citoyenne ne faiblit pas. Affaire à suivre... ■

Sources : 1 : La Provence, 24 août 2017 – 2 : La Provence, 2 octobre 2017 – 3 : La Marseillaise, 20 octobre 2017

TERRAIN DE MOTOCROSS À SAINT-MENET

"Les riverains mis devant le fait accompli"

Le Comité d'intérêt de quartier La Penne sur Huveaune exprime les inquiétudes des riverains et dénonce l'absence de concertation.



C'est la longue histoire des terrains dits "du Mouton", quartier de Saint-Menet-La Pépinière, dans le 11^e arrondissement de Marseille. Une longue et triste histoire jalonnée d'abandons, d'expulsions, de désolations et de pollutions, dans la deuxième ville de France, Capitale Européenne de la Culture en 2013, et du Sport en 2017. Ce site à proximité de l'usine Arkéma classée "Seveso" et non loin de l'Huveaune, est aujourd'hui considéré par certains comme "le plus inondable" et même "le plus pollué" de la cité phocéenne. Depuis des mois, il est l'objet de polémiques, voire de colères. Successivement stade de foot où s'affrontaient les équipes locales, terrain choisi par les gens du voyage d'où ces derniers furent

expulsés, décharge à ciel ouvert en raison des dépôts sauvages que des entreprises peu respectueuses sont venues déverser ensuite, pour ne pas avoir à s'acquitter de l'accès à la déchèterie, voilà ces terrains appartenant à la ville de Marseille, au cœur d'une énième discorde, quant à leur nouvelle vocation. Après moult idées de réhabilitation rejetées - telles que centre équestre, cimetière canin, jardins familiaux - la création d'une aire pour motocross et BMX a été retenue. Une perspective que le Comité d'Intérêt de Quartier La Penne sur Huveaune ne voit pas d'un bon œil. En juin dernier, sa présidente, Florence Quevedo écrivait à Jean-Claude Gaudin, et à Valérie Boyer, alors maire du 6^e secteur (11^e et 12^e arrondissements) pour leur faire part de l'inquiétude que suscite ce projet. "Nous nous inquiétons des nuisances qui seront générées par cette activité, comme le bruit qui gênera bon nombre de riverains - notamment les résidents des Restanques - car bien que ce terrain soit sur la commune de Marseille, il se situe à la limite de la nôtre et les désagréments impacteront beaucoup de Pennois". Florence Quevedo attire ensuite l'attention des deux élus marseillais sur "la nature de ce terrain en zone classée Seveso" et sur le fait que "des équipements recevant du public sont soumis à une stricte réglementation", ajoutant que "si ce projet devait voir le jour, des recours seraient

certainement déposés". Considérant ce projet néfaste, la présidente du C.I.Q. leur demande : "Ce terrain ne pouvait-il pas avoir un autre usage ?". Pour elle, la préoccupation est d'autant plus légitime que les riverains n'ont pas été consultés et qu'il aurait été judicieux de le faire, persuadée que des idées originales d'aménagement et de destination auraient pu ainsi émerger. Dans sa réponse, Jean-Claude Gaudin assure que "L'avenir de ce site, compte tenu des contraintes réglementaires liées au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) et au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) doit néanmoins préserver la destination de ce lieu et en garantir la sécurité" et précise : "En ce sens, le Conseil municipal a délibéré favorablement sur le principe de l'offre de concours de la société ECT Provence et le lancement des études prévues par le code de l'environnement au titre de la loi sur l'eau". Florence Quevedo, comme André Castino, membre du conseil d'administration du CIQ, ne sont pas convaincus. D'une seule voix, ils dénoncent l'absence de concertation et d'informations en amont, et regrettent de ne disposer d'aucun moyens qui leur permettraient d'engager un référent. Et la mobilisation ? Malgré de nombreux avis convergents, elle s'avère difficile quand la population est mise devant le fait accompli. ■



Créée en 2016, l'entreprise "Conteur Vidéo" est spécialisée dans le traitement numérique des anciens supports photo et vidéo. Jean Malfitano, Marseillais d'origine mais installée à La Penne depuis 2006, travaillait auparavant dans un hôtel de Saint-Pierre les Aubagne. Mais un problème de santé l'a obligé à une reconversion : "J'ai dû trouver une activité compatible avec mon état de santé, et passionné de vidéo, je me suis lancé comme autoentrepreneur". Il

scinde son entreprise en deux activités : "D'une part, de la production audiovisuelle pour des professionnels, des films publicitaires ou institutionnels pour des sociétés. D'autre part, pour les particuliers, je copie les films ou les photos sur des supports numériques. Par exemple, pour les VHS ou les bobines argentiques, j'opère un traitement pour améliorer la qualité du film - couleurs, noir et blanc, saturation - et les copies sont encodées sur un format adapté aux PC comme aux Macintosh. Je peux également prendre en charge d'autres formats comme le super 8, le 8 millimètres, le hi8, comme des photos ou des diapositives, des disques vinyles". Jean Malfitano s'occupe de réaliser des boîtiers ou des jaquettes pour abriter les films ou les photos, qui auront retrouvé une seconde jeunesse et ne craindront plus l'usure du temps. ■

www.conteurvideo.fr, 06 16 38 46 75.
contact@conteurvideo.fr



Vinciane Marsiat a ouvert son cabinet de kinésithérapeute en septembre 2016 au boulevard de la Gare. Ancienne professeure d'éducation physique et sportive, elle pratique désormais, outre la kiné "classique", des méthodes douces afin de libérer et apaiser les tensions musculaires. Elle est également spécialisée dans le travail autour des cicatrices et des tissus endommagés. "J'ai beaucoup de patients qui me consultent pour cela, précise-t-elle. Notamment des femmes qui viennent à mon cabinet après un cancer du sein, qui présentent des cicatrices après une intervention chirurgicale, ou des tissus abîmés par les séances de chimiothérapie. Nous sommes à peine une vingtaine de praticiens dans cette spécialité dans le département".

Depuis le mois de septembre dernier, elle a engagé un assistant, Florian Dovo, qui a terminé ses études au mois de juin. ■

Vinciane Marsiat, masseur-kinésithérapeute. Thérapie manuelle, kiné du sport, rééducation post-cancer du sein, rééducation périnéale.

Adresse : 3, boulevard de la Gare
06 07 41 24 67



Madame Jannet a repris depuis le 1^{er} septembre dernier la Rôtisserie du Roy. Originnaire du 11^e arrondissement de Marseille et installée à La Penne depuis cinq ans, elle propose des poulets, lapins ou jambonneaux rôtis à la broche, avec des garnitures variées (poêlées de légumes, gratins de courgettes ou dauphinois, mais aussi des salades ou des plats de pâtes).

Egalement, du mardi au vendredi midi, on peut se caler avec de bons petits plats du jour - consulter la formule chaque jour - comme des lasagnes, une blanquette de veau, des cannellonis, des boulettes de viande... ■

Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 14h, vendredi et samedi soir de 18h à 21h.
140 boulevard Voltaire - 06 67 03 30 44



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

Mais à quelle page du programme présidentiel du candidat Emmanuel Macron, figurait donc la suppression de 150 000 emplois aidés cette année, 260 000 pour l'année prochaine ?

Il s'agit de mettre littéralement à la porte, des milliers de bénéficiaires du dispositif, en majorité les chômeurs les plus précaires ou de longue durée...

Qualifiés "d'extrêmement coûteux et peu efficaces pour lutter contre le chômage" par le ministre du Travail, ses propres services, par la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, considéraient récemment, au contraire, qu'ils étaient un des outils les plus efficaces pour diminuer à court terme le chômage !

La survie même des associations qui œuvrent dans l'insertion, l'aide aux handicapés, est directement menacée par la suppression de ces emplois. Dans l'Education Nationale les emplois subventionnés apportaient assistance administrative, de surveillance... Et nombre d'écoles - celles de La Penne n'y échappent pas - commencent à ressentir des difficultés de fonctionnement.

Pendant ce temps, la réforme de l'ISF va permettre aux Français les plus riches de bénéficier d'exonérations d'impôts...

La liste du village

Une page se tourne !

Il y a quelques jours, Monsieur Mingaud a officialisé son départ, il cédera le poste de maire en début d'année 2018.

Une autre page se tourne !

Elu depuis 1997, après avoir participé à 4 campagnes municipales, Christophe Szabo annonce, à son tour, qu'il quittera ses fonctions de conseiller municipal et de conseiller territorial d'ici la fin de l'année 2017. Il souhaite mettre toute son énergie dans le développement de ses quatre entreprises. Son groupe industriel, en croissance, affiche de nouvelles ambitions, il a donc décidé de passer la main pour se consacrer à ses activités professionnelles.

Philippe Gruget prendra la présidence de notre groupe.

Maintenant d'autres pages sont à écrire !

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Christophe SZABO
www.listeduvillage.com

La Penne Bleu Marine

Nous avons comme vous, appris par la LETTRE DU MAIRE, la décision de M.MINGAUD de mettre fin à son mandat

Malgré nos divergences d'opinions, nous nous devons de rendre hommage à ce monsieur qui, fidèle à ses convictions, a toujours oeuvré pour ce qu'il jugeait bon pour notre commune

Nous sommes certains que la fin du mandat confié à Mme CAPDEVILLE nous permettra de collaborer en bonne intelligence

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

Recensement militaire

Les jeunes gens âgés de 16 ans révolus sont tenus de se présenter en Mairie afin de s'inscrire au recensement militaire, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.

ILS SONT ARRIVÉS

BOURELLY Auxane • 07/04/2017
PANZA Léa • 18/04/2017
ASSANTE DELLO LECCESE Harley • 19/04/2017
BELTRAN Ange • 29/06/2017
MEBROUK Hidaya • 05/07/2017
MEBROUK Jennah • 05/07/2017
AOUIFIA Aliya • 06/07/2017
EMERIC Ethan • 09/07/2017
SID-ELHADJ Haytham • 13/07/2017
CHAKER Serena • 24/07/2017
M'HOMA BARBIER Manon • 07/08/2017
MITTICA Paloma • 22/08/2017
HERNANDEZ Jülian • 29/08/2017
REZZOUK Zyad • 19/09/2017
PAPONI Giulian • 24/09/2017
LEFEVRE Arthur • 01/10/2017
JUNCY Gabriel • 09/10/2017
VICAIRE Arthur • 14/10/2017

ILS SE SONT DIT OUI

RANCILLAC Christelle & PASTOR Priscilla • 03/06/2017
LÉ Maxime & AIM Johanna • 17/06/2017
LEFEVRE Gaël & PUISSANT Maëlliss • 01/07/2017
MOINE Thomas & CRESCENZO Jessica • 08/07/2017
KARIBA Charly & BORRE Emilie • 08/07/2017
GUILLAUME Jean-Pierre & FERI Héliène • 08/07/2017
NICOLAI Julien & MANGANI Célia • 15/07/2017
ALOE Alexandre & FEDI Maryline • 29/07/2017
LAFFAILLE Yannick & CONTE Marion • 25/08/2017
CANNEDDA Jean-Pierre & LE LAN Peggy • 26/08/2017
BARRAS Julien & GRAMMATICO Anaïs • 02/09/2017
JACQUES Aurélien & CHANTRIER Marjorie • 08/09/2017
CASTEL Manon & TESTARD Elisa • 09/09/2017
MURACCIOLE Michel & ZAÏDI Meryem • 09/09/2017
PICCI Bernard & NOIRET Frédérique • 09/09/2017
YILMAZ Emrah & ADJEMOUT Alexia • 09/09/2017
FEKIH Selim & TOCHE Jessica • 16/09/2017
IBANEZ Romain & LA ROCCA Célia • 16/09/2017
SETTAOUI Nouredine & BENMEHDI Amel • 07/10/2017

ILS NOUS ONT QUITTÉS

FORCADE Kévin • 26/03/2017
JOUAN née MAUNY Janine • 07/05/2017
DORONI née RAVAI Amélie • 29/05/2017
FERRETTI Joséphine • 05/06/2017
JANDOUBI Chokri • 13/06/2017
MILANESIO Jeannine • 14/06/2017
RACCAGLIA Anne • 21/06/2017
HASTENRATH néé ROUCHON • 12/07/2017
BADIA née TROUCHE Germaine • 13/07/2017
OFLEIDI Dominique • 16/07/2017
ROUILLERIS Victor • 20/07/2017
SOUSSE née BLANC Jacqueline • 27/07/2017
ESPOSITO Michel • 29/07/2017
DERRADJ née SID ELHADJ Marie • 31/07/2017
LOMBARDO née SARACCO Maryse • 04/08/2017
COSTES André • 06/08/2017
CASTEL Charles • 11/08/2017
CHOURAQUI née PETITFOUR Josiane • 14/08/2017
ESPOSITO née DI MARZO Elvira • 15/08/2017
MOUTOUEIG France • 18/08/2017
DÖRRZAPF Christine • 24/08/2017
LERDA Carla • 04/09/2017
FIKET Nathalie • 05/09/2017
PANZA Gérard • 09/09/2017
CAILLLOL Hubert • 14/09/2017
GALLORINI Joseph • 18/09/2017
SCARCIOFI Odette • 21/09/2017
FABRE Danielle • 25/09/2017
BACCUET Henri • 29/09/2017
PICOLET née PETIT Gisèle • 30/09/2017
LANKESTER née SIEKIERSKI Wladislawa • 02/10/2017
AURIEMMA née JULIEN Renée • 02/10/2017
BEAVAL Marie • 05/10/2017
CALICHIAMA née BEAVAL Marie • 05/10/2017

**STOP AUX DÉJECTIONS CANINES
SUR LA VOIE PUBLIQUE
“MÊME SI ÇA PORTE BONHEUR,
ÇA FAIT CHIER !!!”**

